

Comment prolonger la durée de vie de son vélo ?

Alors qu'un **arrêté ministériel vient de fixer les montants annuels des fonds réparation dédiés aux cycles** (environ 40 millions d'euros/an en cumulé), l'éco-organisme [Ecologic](#) chargé de mettre en œuvre ce dispositif d'aide à la réparation prévu par la loi AGEC, publie une étude (**08 décembre 2023**) pour **mieux comprendre les comportements des Français vis-à-vis de la réparation des vélos tout en proposant des axes pour la développer.**

L'étude, réalisée sur 7 mois par ODOXA-MORINGA auprès de 3 500 français, montre notamment que, **si le réflexe d'auto-réparation et de réparation chez un professionnel est bien ancré** (94% des cyclistes interrogés), **il n'y a pas aujourd'hui en France de réflexe d'auto-entretien ou d'entretien-révision annuelle chez un professionnel** (seuls 21% des cyclistes interrogés), qui pourtant augmenterait la durée de vie du vélo en France.

- Comment inciter dès lors les Français à adopter un réflexe à la fois d'auto-entretien de leur vélo ou d'entretien-révision annuelle chez un professionnel ?
- Comment aider également les réparateurs de vélo à structurer et renforcer l'offre de réparation en France ?

Un système mutualiste

Les cyclistes qui achètent un vélo neuf (musculaire ou à assistance électrique) paient une éco-contribution dont une part viendra abonder les fonds, permettant aux cyclistes qui font réparer leur vélo auprès d'un professionnel labellisé de bénéficier du bonus réparation.

Les grands enseignements de l'étude d'Ecologic

- **La réparation est un réflexe bien installé.** Elle connaît une forte augmentation, de **32%**, entre 2019 et 2022, passant de 3,9 à 5,1 millions. 90 % des répondants considèrent désormais que « réparer ou faire réparer est mieux que de remplacer ».
- **Les Français sont sensibles aux enjeux environnementaux.** 91% des cyclistes interrogés estiment la réparation de leur vélo bénéfique pour l'environnement.
- **La réparation bénéficie d'une image très positive.** 90% des cyclistes estiment les réparateurs compétents et efficaces.
- **Le réflexe d'entretien-révision chez un professionnel reste à acquérir.** "seuls 21% des cyclistes interrogés" ont déclaré avoir "fait réviser leur vélo par un professionnel au cours de l'année 2022."
- **Les acteurs de la réparation décrivent un gisement d'emplois dans leur secteur.**

Les axes pour développer l'offre de réparation et le réflexe d'auto-entretien et d'entretien-révision annuelle chez un réparateur

- **Structurer et renforcer l'offre de réparation.** "Formation de mécaniciens vélos, aide au recrutement, acquisitions de nouvelles compétences en électronique face au boom des VAE (Vélos à Assistance Électrique), mise à disposition d'espaces de stockage..."
- **Augmenter le nombre d'ateliers de réparation et de formation à l'auto-réparation à l'échelle locale.**
- **Inciter les Français à auto-entretenir leur vélo**, pour désengorger les ateliers de réparation, via des ateliers d'auto-réparation et des tutoriels, en attendant une meilleure structuration du secteur, et pour éviter d'aller jusqu'à une réparation plus coûteuse, **via des campagnes d'information nationales.**
- **Inciter les Français à faire entretenir-réviser une fois par an leur vélo par un professionnel**, comme on le fait pour sa voiture, **via des campagnes d'information nationales.**
- **Étapes clés :** annonce du montant des fonds réparation vélo par l'État (14/11/2023), publication de l'étude Ecologic (08/12/2023), phase de [labellisation des réparateurs](#) (fin 2023 et début 2024), annonce du montant du bonus réparation par Ecologic et ouverture du dispositif au consommateurs (printemps 2024)

⇒ **Accéder à :** [la synthèse](#) ; [l'infographie](#) ; **l'étude complète (sur demande)**

L'étude repose sur une double enquête auprès des cyclistes et des réparateurs afin de disposer de données consolidées sur l'évolution de la réparation des vélos en France entre 2019 et 2022. Elle analyse les facteurs impactant cette évolution et identifie les freins et leviers (logistiques, économiques, psychologiques...) au réflexe de réparation du vélo selon les points de vue des différents acteurs afin d'élaborer des recommandations pour optimiser la gestion du fonds réparation et proposer des pistes d'actions pour faire progresser l'activité de réparation des cycles.

CONTACTS PRESSE : L'AGENCE RUP

Pascale Hayter - 06 83 55 97 91
pascale.hayter@lagencerup.fr

Pierre Peigné - 06 40 70 45 53
pierre.peigne@lagencerup.fr

Ecologic en bref

Éco-organisme français à but non-lucratif investie par l'État d'une mission d'utilité publique, Ecologic est chargé de gérer les filières opérationnelles de prévention, de collecte et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie issus de 3 filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) : les Équipements Électriques et Électroniques (EEE); les Articles de Sport et de Loisirs (ASL); les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), pour les équipements fonctionnant avec un moteur thermique.

Ecologic met aussi en place différents fonds dont celui visant à soutenir financièrement la réparation des articles de sport et des loisirs, qui prévoit que les consommateurs faisant réparer leurs équipements bénéficient d'une réduction du montant de leur facture de réparation lorsqu'ils font appel à des réparateurs labellisés.